

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 1 de 14

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**Produits de lavage et détergents  
Aérosol**Utilisations déconseillées**

Toute utilisation non conforme.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	ASK Systemklebstoffe GmbH & Co KG.	
Rue:	Kalteiche-Ring 38	
Lieu:	D-35708 Haiger	
Téléphone:	+49 (0) 2773 740 89-0	Téléfax: +49 (0) 2773 740 89-740
e-mail:	info@ask-klebstoffe.de	
Service responsable:	Dr. Gans-Eichler Chemieberatung GmbH Raesfeldstr. 22 D-48149 Münster	e-mail: info@tge-consult.de Tel.: +49(0)251/394868-69 www.tge-consult.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Emergency medical information: Poison Information Center Mainz - Tel: +49 (6131) 19240

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:  
 Aérosol: Aerosol 1  
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1  
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1  
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1  
 Mentions de danger:  
 Aérosol extrêmement inflammable.  
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 2 de 14

**Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3. Autres dangers**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)			30 - 60 %
	227-813-5	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas			10 - 30 %
	265-150-3	649-327-00-6		
	Asp. Tox. 1; H304			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			5 - 10 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

15 % - < 30 % hydrocarbures aliphatiques, parfums (Limonene).

**Information supplémentaire**

Numéro d'identification UE: 649-327-00-6: Note P: La classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs n° 200-753-7).

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 3 de 14

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### **Après inhalation**

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. Appliquer dès le début un spray de cortisone.

##### **Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### **Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

##### **Après ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. NE PAS faire vomir. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre d'extinction.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air et à pression positive en cas de risque de dégagement incontrôlé, en cas de niveaux d'exposition inconnus, ou à chaque fois que la protection fournie par les appareils respiratoires filtrants risque de ne pas être suffisante.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion. Éliminer immédiatement les fuites. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 4 de 14

antipollution). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.  
Ventiler la zone concernée.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides inflammables. Solides auto-inflammables. Matières ou mélanges auto-échauffants. Matières ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Liquides oxydants. Solides comburants (oxydants). Matières et mélanges auto-réactifs. Peroxydes organiques. Matières radioactives. Matières infectieuses.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage conseillée : 10-30°C. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50°C  
Les règlements pour le stockage des aérosols inflammables doivent être respectés.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir section 1.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
-	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des vapeurs)	-	1000		VME (8 h)	
		-	1500		VLE (15 min)	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 5 de 14

## Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	186 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	2420 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1210 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	62 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	62 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	200 mg/m <sup>3</sup>

## Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	
Milieu environnemental		
Eau douce		10,6 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		21 mg/l
Eau de mer		1,06 mg/l
Sédiment d'eau douce		30,4 mg/kg
Sédiment marin		3,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		29,5 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Contrôles techniques appropriés

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

## Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

## Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection)

## Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau :

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 6 de 14

gants à manchette en caoutchouc. NF EN 374

Matériau approprié:

Caoutchouc butyle. (0,5 mm)

temps de résistance à la perforation: &gt; 240 min

période de latence: &gt;80 min

Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection.

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500 (Allemagne).

**Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

Dépassement de la valeur limite

Ventilation insuffisante.

Appareil de protection respiratoire approprié : appareil de protection respiratoire autonome (appareil isolant) (DIN EN 133).

Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol	
Couleur:	limpide	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		56 (Acétone) °C
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé
Point d'écoulement:		non déterminé
Point d'éclair:		-20 (Acétone) °C

**Inflammabilité**

gaz:		non déterminé
------	--	---------------

**Dangers d'explosion**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Limite inférieure d'explosivité:		0,7 (Acétone) vol. %
Limite supérieure d'explosivité:		6,1 (Acétone) vol. %
Température d'inflammation:		237 (Limonene) °C

**Température d'auto-inflammabilité**

gaz:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 7 de 14

**Propriétés comburantes**

aucune/aucun

Pression de vapeur:

246 (Acétone) hPa

Densité:

>0,76 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente:

non déterminé

Hydrosolubilité:

non déterminé

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Viscosité cinématique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

Densité de vapeur:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

non déterminé

Teneur en solvant:

100%

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:

0%

non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Cf. chapitre 10.5.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)				

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 8 de 14

	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	IUCLID	
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	ECHA Dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	ECHA Dossier	
	inhalation (4 h) aérosol	CL50	5,61 mg/l	Rat	ECHA Dossier	
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	ECHA Dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	(>2000)	Lapin	ECHA Dossier	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	50,1 mg/l	Rat	RTECS	

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. ((R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene))

Peut provoquer une allergie cutanée.

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(R)-p-mentha-1,8-diène:

mutagénicité in vitro: OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) = négatif.

bibliographie: ECHA Dossier; Carcinogénétique: Méthode: OECD Guideline 451 (Carcinogenicity Studies);

espèce: Rat; Durée du test: 2 ans; Résultat: NOAEL &gt;= 300 &lt;= 600 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas:

mutagénicité in vitro: Méthode: OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) ; Résultat:

négatif. bibliographie: ECHA Dossier; Carcinogénétique: Méthode: (dermique.) OECD Guideline 451

(Carcinogenicity Studies); espèce: Souris.; Durée du test: 2 ans; Résultat: négatif. bibliographie: ECHA

Dossier; Toxicité pour la reproduction: Méthode: OECD Guideline 416 (Two-Generation Reproduction Toxicity

Study); espèce: Rat; Résultat: NOAEL &gt;= 20000 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: OECD Guideline 414 (Prenatal Developmental

Toxicity Study); espèce: Rat Résultat: NOAEL = 239000 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Acétone:

Toxicité orale subchronique: Méthode: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents);

Espèce: Souris.; Durée d'exposition: 90d; Résultat: NOAEL = 4858 mg/kg ; bibliographie: ECHA Dossier;

mutagénicité in vitro: Méthode: OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test); Résultat:

négatif. bibliographie: ECHA Dossier; Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme

disponible. bibliographie: ECHA Dossier; Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: OECD

Guideline 414 (Prenatal Developmental Toxicity Study) ; espèce: Rat; Durée d'exposition: 14d; Résultat:

NOAEL = 11000 ppm; bibliographie: ECHA Dossier

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(R)-p-mentha-1,8-diène:



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 9 de 14

Toxicité orale subaiguë: Espèce: Souris. NOAEL = 1650 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas:

Toxicité par inhalation subchronique:

Méthode: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies); Temps d'exposition: 2 ans; espèce: Rat; Résultats: NOAEC = 1402 mg/m<sup>3</sup>; bibliographie: ECHA Dossier

Acétone:

Toxicité orale subchronique: Méthode: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents);

Espèce: Souris.; Durée d'exposition: 90d; Résultat: NOAEL = 4858 mg/kg ; bibliographie: ECHA Dossier

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,36 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA Dossier	
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 8,2 mg/l	96 h	Pimephales promelas	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,1 mg/l	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 4,5 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA Dossier	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 2,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA Dossier	
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5540 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 8800 mg/l	48 h	Daphnia pulex	ECHA Dossier	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)			
	OECD 301D / CEE 92/69 annexe V, C.4-E	80 %	28	ECHA Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas			
	OECD Guideline 301 F	77%	28	ECHA Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			
	OECD 301B / ISO 9439 / CEE 92/69 annexe V, C.4-C	90%	28	ECHA Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 10 de 14

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)	4,23
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-Limonene)	1022	QSAR	ECHA

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive européenne EWC (european waste catalogue).

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 11 de 14

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F  
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: D

## Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AÉROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F  
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E0

## Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1



Marine polluant: Yes  
 Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381,959  
 Quantité limitée (LQ): 1000 mL  
 Quantité exceptée: E0  
 EmS: F-D, S-U

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS, inflammable  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 12 de 14

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir la section 6-8

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):	Aucune information disponible.
2004/42/CE (COV):	Aucune information disponible.
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
Informations complémentaires:	E1

**Information supplémentaire**

Directive aérosol (75/324/CEE)  
REACH 1907/2006 annexe XVII No (mélange): 3, 40  
Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:  
acétone; propane-2-one; propanone

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 13 de 14

Rev 1,0; Première publication ; 10.02.2015

Rev. 2,0 Les changements au chapitre: 2,3,6,7,8,9,10,11,12,14,15,16; 17.04.2019

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

LOAEL: Lowest observed adverse effect level

LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NOAEL: No observed adverse effect level

NOAEC: No observed adverse effect concentration

NTP: National Toxicology Program

N/A: not applicable

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PNEC: predicted no effect concentration

PBT: Persistent bioaccumulative toxic

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail )

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act

SVHC: substance of very high concern

TRGS Technische Regeln fuerGefahrstoffe

TSCA: Toxic Substances Control Act

VOC: Volatile Organic Compounds

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DuroSpray® Citrusreiniger (Sprühdose 500ml)**

Date de révision: 17.04.2019

Code du produit:

Page 14 de 14

**Information supplémentaire**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: - Procédure de classification:

Dangers pour la santé: Méthode de calcul.

Risques environnementaux: Méthode de calcul.

Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé. et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*